

GlaxoSmithKline group of companies
(GSK Pharmaceuticals, GSK Biologicals, GSK Consumer HealthCare, ViiV HealthCare)
Note méthodologique

Terme	Définition
Entreprise internationale vs Entités légales	GSK émettra un rapport pour chaque pays contenant tous les transferts de valeur vers les professionnels et les organisations de la santé dans ce pays par GSK, GSK Consumer Healthcare, et par ViiV Healthcare.
Date de communication (de déclaration)	Il y a 2 types de transferts de valeur pour la date de reporting : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un transfert de valeur monétaire</i> est un paiement en espèces effectué à un professionnel ou à une organisation de la santé par GSK, soit directement ou par un intermédiaire (par ex. une rémunération pour un service). La date de reporting (de déclaration) pour ces transferts de valeur correspond à la date effective du paiement, peu importe quand l'évènement a eu lieu (par ex. le moment où la rémunération pour un conseil a été payée, et non le moment où le travail a été effectué). • <i>Un transfert de valeur non monétaire</i> est un avantage qui est reçu directement de GSK ou par un intermédiaire sans paiement en espèces (par ex. un billet d'avion ou des frais d'inscription dont le paiement s'effectue à une agence de voyages ou à un organisateur d'événements). La date de reporting (de déclaration) de ces transferts de valeur sera la date de l'évènement (par ex. le jour où s'est tenu un congrès).
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	GSK a pris la décision de déclarer, si possible, le montant incluant la TVA. Ceci en raison de la complexité des différents régimes de TVA en Europe et des contradictions concernant la récupération ou non de la T.V.A., qui dépendent de l'endroit où a lieu le transfert et du pays de résidence du professionnel ou de l'organisation de la santé. Toutes les autres taxes sont incluses dans les valeurs rapportées.
Conversion de monnaies	GSK enregistre les transferts de valeur dans la monnaie dans laquelle la transaction a eu lieu. Le rapport montrera tous les valeurs dans la monnaie du pays où le rapport est effectué.
Professionnel de la santé employé par GSK	GSK ne rapportera pas les paiements qui ont été faits à des professionnels de la santé employés par GSK. GSK considère qu'il n'est pas approprié de rapporter le salaire, le bonus, les dépenses et les avantages de son personnel.
Contrats Pluriannuels	Les transferts de valeur sont reportés sur base de leur date de reporting (de déclaration) quelle que soit la durée du contrat.

Informations additionnelles

Un transfert de valeur est un transfert d'une forme de valeur ou d'un avantage de GSK à un professionnel de la santé (HCP) ou à une organisation de la santé (HCO). Un transfert de valeur peut être effectué directement par GSK ou indirectement par un intermédiaire et peut être un paiement en espèces (par ex. une rémunération pour un service) ou un avantage non monétaire (par ex. un billet d'avion ou des frais d'inscription dont le paiement s'effectue à une agence de voyages ou à un organisateur d'événements).

Le rapport de publication externe disponible via le lien sur le site web de l'APL contient tous les transferts de valeur octroyés durant l'année calendrier 2018. Les transferts de valeur monétaires pour des activités ayant eu lieu dans les années précédentes, mais qui ont été payés en 2018 sont également repris dans le rapport. Le rapport disponible sur le site web de GSK reprend tous les transferts de valeur en EURO de toutes les entités de GSK vers les professionnels et les organisations de la santé Luxembourgeoise. Les transferts de valeur initiés par une entité internationale de GSK vers un professionnel ou une organisation de la santé Luxembourgeoise sont également repris dans ce rapport.